

Présents : ALLOUCHERY Jean-Marie, AUGUSTE Xavier, BAILLY Franck, BLIN Francis, BOURGOGNE Jacques, CAUSSE Philippe, CONREAU Cécile, DE SILVESTRI Linda, DELONG Guy, DESSAINT René, DESSOY Anny, D'HARCOURT Robert, DUPIN Martial, GOMBAUD Stéphane, HUILLE Christian, LASSALLE Christian, LEGER Eric, LHOTTE Pierre, MASSONOT Frédéric, MICHELON Alain, NORMAND Claudine, PERRARD Annie, PORET Sylvie, RENARD Germain, RONSEAUX Jean-Pierre, SUPLY Michel, TROCMEZ Gérard, VIEVILLE Jean Marie.

BEAUJARD Katia, ADNET VALERIO Catherine, SERELLE Jean-Claude, ALBERTINI Nathalie, BELLON Annie, MARTEL Christian, CAMBON Sophie

Excusés : CORDEBAR Valérie.

Ouverture de la séance par P LHOTTE, conseiller communautaire délégué à l'animation du territoire, qui tient à remercier l'ensemble des élus présents autour de la table pour leur engagement au sein du Pôle de Champagne-Vesle pendant la durée du mandat. Il présente ensuite les différents points à l'ordre du jour.

↳ Présentation de Sophie CAMBON

Joëlle KLIMCZAK ayant fait valoir ses droits à la retraite, elle est actuellement en congés jusqu'au 1^{er} juin 2020, date de sa retraite effective.

Dans l'attente d'un recrutement (espéré pour septembre), il a été proposé par la Direction de l'Animation et de la Coordination de Pôles Territoriaux que Sophie CAMBON, Directrice du Pôle du Tardenois, assure l'intérim.

Dans un 1^{er} temps, Mme CAMBON propose de venir sur le Pôle de Champagne-Vesle le mardi après-midi et le jeudi après-midi et en tant que de besoin.

Par ailleurs, elle se tient à la disposition des élus et des agents qui peuvent la contacter au 07 50 15 68 95 ou sur sa boîte mail : sophie.cambon@grandreims.fr

Mme ADNET-VALERIO ajoute que la Direction de l'Animation et de la Coordination des Pôles Territoriaux se tient également à leur disposition.

Elle précise qu'un intérim a déjà été expérimenté sur le Pôle Rive de la Suippe avec le départ de la directrice et que cela s'est très bien passé.

↳ Présentation de la gestion dématérialisée des fiches-navettes, par Jean-Claude Serelle

Il s'agit d'un site Internet sécurisé qui a été construit en régie sur la base des fiches navettes papier.

Il est accessible aux élus par un identifiant et un mot de passe.

(2 adresses mails sont prévues par commune. Il faut donc en amont transmettre à Sophie CAMBON les 2 adresses souhaitées ainsi que les nom/prénom de la personne).

Les Pôles du Tardenois et de Rives de la Suippe ont testé l'outil depuis quelques mois, ce qui a permis des améliorations et une version 3 actuellement.

Cela permettra une meilleure information ainsi qu'une amélioration de la traçabilité et de la communication. Toutes les nouvelles demandes doivent être complétées par ce biais. Elles seront ensuite transmises automatiquement au technicien voirie ainsi qu'au directeur de Pôle.

La fiche navette pourra être transférée aux prestataires concernés (RAMERY, ENEDIS, SIEM,...).

Les petits travaux d'entretien concernant la DEA (avaloirs, bouches à clés...) peuvent faire l'objet d'un signalement sur cette fiche navette dématérialisée.

Enfin, une notification est prévue à chaque modification de la fiche afin de permettre une meilleure connaissance du stade d'exécution des travaux.

Lorsque ceux-ci sont achevés, le Maire indique sur le site Internet s'il les réceptionne avec réserves ou non. Dans le cas de réserves, une relance sera effectuée auprès de l'entreprise concernée.

↳ **Tarifs scolaires**, présentation par Katia BEAUJARD

Une délibération sera présentée au Conseil communautaire du 13/02/2020 concernant les tarifs périscolaires du Pôle à compter du 01/03/2020.

Elle complète les délibérations de décembre 2018 et juin 2019 et a pour objet de permettre une diminution de tarif pour toutes les familles ayant 2 enfants ou plus.

Il est ainsi proposé pour les enfants de primaire de la même fratrie, une baisse de 10% pour 2 enfants et 20% à partir de 3 enfants → Validation à l'unanimité des élus présents.

Cela représente un impact financier de 19 000 € pour la Communauté Urbaine.

Mme BEAUJARD indique qu'il s'agit ici de travailler sur une harmonisation des tarifs sur le Pôle.

Dans un 1^{er} temps, cela ne concerne que les services périscolaires en régie.

En effet, nous ne pouvons pas imposer aux associations de modifier leur tarif. Toutefois, des réunions seront prévues afin de travailler avec elles et leur proposer une harmonisation, éventuellement pour la rentrée de septembre 2020.

Questions diverses

↳ Une étude concernant le scolaire a été lancée sur le Pôle il y a un mois.

Il s'agit d'une étude d'opportunité et de faisabilité d'un nouveau Pôle scolaire sur le secteur.

Mme BEAUJARD indique que les évolutions de la carte scolaire ne sont plus à voir au niveau de chaque ex Communauté de communes mais bien à l'échelle de la Communauté urbaine.

Il est prévu un état des lieux avec le nombre de classes actuellement, la prise en compte des documents d'urbanisme etc.

↳ Une étude d'opportunité et de faisabilité est également menée pour le projet d'une piscine sur le secteur Ouest. Elle est menée par le Bureau d'études ADOC et en est à la phase diagnostic.

↳ Information de M.LHOTTE concernant le concert de fin d'année organisé par Philippe ADAM au conservatoire de Reims le 10/04/2020. L'ensemble des Maires du Pôle territorial de Champagne Vesle y sera convié.

↳ Information de M.CAUSSE concernant l'attribution de subventions pour les classes transplantées. Il est proposé 50€ par enfant. 143 élèves étant concernés, cela représente un coût de 7 150 €. → Validé à l'unanimité. Cette délibération sera présentée au conseil communautaire du 13/02/2020.

La séance est levée à 18h00

Fait à Gueux, le 30 janvier 2020

Le Conseiller Communautaire Délégué

P. Lhotte

